

CONTAMIN@ LYON

23 et 24 mars 2022 - La Sucrière

SALON & CONFÉRENCES

Les fondamentaux de la salle propre

BON DE COMMANDE

evenement@aspec.fr

A retourner à emilie.oberti@aspec.fr

RESERVE ASPEC

N° stand _____ Surface _____
Type B E NU Réserve 1 2

COORDONNEES

SOCIÉTÉ (titulaire du stand) : _____

Adresse : _____

CP _____ Ville _____ Pays _____

Site web : http://_____

Adresse de facturation (si différente) :

Nom/Prénom : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

CP _____ Ville _____ Pays _____

Tél. : _____ Email : _____

Contact dossier (pour tout envoi concernant la préparation de votre participation : envoi des logins de l'Espace Exposant, des rappels, etc.) :

Nom/Prénom _____

Fonction : _____

Tél. : _____ Email : _____

Responsable de Stand :

Nom/Prénom _____

Fonction : _____

Tél. : _____ Email : _____

B. RESERVE

Réserve	<input type="checkbox"/> 1m ² : 250€	<input type="checkbox"/> 2m ² : 400€€
B. Total Réserve :			(B).....€

C. SPONSORING : Complétez votre visibilité avec les options suivante :

<input type="checkbox"/> Pavé pub sur le site web du salon		600€ HT
<input type="checkbox"/> Logo sur le plan du salon		500€ HT
<input type="checkbox"/> LinkedIn post personnalisé (2 diffusions de votre post)		800€ HT
<input type="checkbox"/> VIDEO sur stand : 1 minute de présentation de votre société		900€ HT
<input type="checkbox"/> Pack complet communication (pavé + post LinkedIn + logo + vidéo)		2200€ HT
C. Total Sponsoring		(C).....€

D. Options supplémentaires

<input type="checkbox"/> Comptoir personnalisé à votre image		300€ HT
<input type="checkbox"/> Déjeuner supplémentaire pour les 2 jours par personne	30€ HT
<input type="checkbox"/> Personne supplémentaire à la soirée	90€ HT
D. Total Option(s)		(D).....€

RECAPITULATIF DE VOTRE COMMANDE :

TOTAL A+B+C+D	€
SI NON ADHERENT ASPEC	TOTAL X 1,25€
TVA 20%	€
MONTANT TOTAL A REGLER TTC	€

CONDITIONS GENERALES

Conditions de participation :

Le présent tarif est soumis aux conditions générales de la Sucrière (GL Events) et de l'ASPEC qui seront intégrées dans le dossier technique exposant. L'exposant s'engage à les respecter, notamment en ce qui concerne les règles de sécurité et de construction. Les marchandises, produits ou services présentés doivent entrer dans la nomenclature des éléments admis à être exposés.

Conditions d'annulation :

La signature du bon de commande constitue un engagement ferme, sous réserve de disponibilité du stand mentionné au moment de la demande.

Tout désistement doit être communiqué par l'exposant par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'Aspec.

- Si le désistement intervient avant le 1^{er}/02/2022, 50% du montant de la facture correspondant au bon de commande signé seront dus à titre d'indemnités.
- Si le désistement intervient après le 1^{er}/02/2022, 100% du montant de la facture correspondant au bon de commande signé seront dus à titre d'indemnités.

Il en sera de même si l'organisateur a pu revendre la prestation ou si l'exposant n'utilise pas sa prestation (par exemple, si l'exposant n'a pas occupé son emplacement la veille de l'ouverture). En cas de litige, le Tribunal du siège de l'Aspec sera seul compétent.

En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeure*, l'ASPEC ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients.

**Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : les grèves ou conflits sociaux externes à l'ASPEC, les désastres naturels, les pandémies, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'ASPEC.*

Conditions de règlement :

- Acompte de 50 % du montant total TTC à régler à la signature du bon de commande
- Solde avant le 1^{er} mars 2022

Le défaut de paiement aux échéances prévues ne libère pas l'exposant de ses engagements. Dans ce cas, l'Aspec se réserve la faculté de se libérer de tout engagement vis-à-vis de l'exposant.

Mode de règlement :

- Par chèque à l'ordre de l'Aspec
- Par virement bancaire (réf. : **CONTAMINALYON22**) copie de l'ordre de virement à deborah.cohen@aspec.fr

Nos coordonnées bancaires

IBAN FR76 3000 4028 3700 0102 4115 994 - Code BIC / Swift : BNPAFRPPAA

Déclare avoir lu les conditions de participation à l'exposition et réserver un stand avec les caractéristiques renseignées.

Fait à _____, le : __/__/____

Signature et cachet